

Réf : F16028.01

Direction de l'Environnement (DENV)  
Centre administratif de la province Sud  
(CAPS)

Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc

## FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

### ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier en deux (2) exemplaires  
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement  
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)  
Centre administratif de la province Sud  
Pour tout renseignement, contacter le SICIED  
Tél : 20 34 00 Email : [denv.contact@province-sud.nc](mailto:denv.contact@province-sud.nc)

\* L'EXPLOITANT (indiquer la dénomination) Susex/mobilier  
déclare avoir mis en service la ou les INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
suivantes : Station de Traitement des eaux usées  
de l'Etat d'Algerie 2

\* NUMERO D'ARRETE D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIEE OU DE RECEPISSE DE DECLARATION DE OU  
DES ACTIVITES CONCERNEES :

2012-43423/DENV \* du (jj/mm/aaaa) 13.11.2012  
\* DATE DE MISE EN SERVICE : (jj/mm/aaaa)

### LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

\* Commune : MONY DORÉ  
\* Adresse : 139, Rue de l'ANGORA  
\* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : X:452675 Y:219563

\* Fait à Nouméa le (jj/mm/aaaa) 13.09.2019  
\* Par (Nom - Prénom du signataire) : Vatiana COMOU  
\* Qualité du signataire : Gestionnaire de Copropriétés  
\* Signature :

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

\*Champs obligatoires